

Questions orales

Une partie de la contribution fédérale pour l'exercice financier en cours a servi à l'achat du site autochtone de Bead Hill dont l'importance historique revêt un caractère national. Ce site sera intégré dans le parc de la rivière Rouge dès que les mesures nécessaires auront été prises.

* * *

[Français]

LES TAXES SUR LE TABAC

M. Pierre Brien (Témiscamingue): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

On pouvait entendre aux nouvelles hier soir et lire dans les journaux ce matin, que la proposition du gouvernement du Québec de réduire les taxes sur le tabac afin d'enrayer la contrebande avait été mal reçue par le gouvernement fédéral. Est-ce que le ministre des Finances peut confirmer que les propos du porte-parole du ministère des Finances constituent la politique officielle du gouvernement, et qu'en conséquence, Ottawa rejette la position du gouvernement du Québec de réduire le taux de taxation sur le tabac de façon à enrayer le fléau de la contrebande?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Tout d'abord, monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec mon ami que la contrebande est vraiment un fléau qu'il faut régler. Certainement, lorsqu'on regarde les discussions et les mesures prises par mes collègues, le solliciteur général, le ministre du Revenu national, il va falloir vraiment mettre en application les lois qui existent déjà.

Cela étant dit, il n'y a pas de doute, et le Québec a très bien mis de l'avant le cas, qu'une des options est de réduire la taxe sur le tabac. C'est une option à examiner mais, comme vous le savez, cela nécessitera la concertation de toutes les provinces, ou certainement de la majorité des provinces concernées.

• (1455)

M. Pierre Brien (Témiscamingue): Monsieur le Président, le ministre des Finances a fait allusion à d'autres options possibles, l'une d'elles étant des mesures de coercition.

Est-ce que le ministre des Finances peut nous donner des précisions concernant de nouvelles mesures de coercition qui pourraient être plus efficaces pour régler un problème qui est connu depuis un très long moment?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, dans ce domaine, les mesures sont entre les mains de mes collègues, le ministre du Revenu national et le solliciteur général. Je crois que le ministre du Revenu national a l'intention, éventuellement, de faire une annonce à cet égard. Je lui céderai la parole en temps et lieu.

[Traduction]

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Bob Mills (Red Deer): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Dimanche dernier, la chaîne CTV a dévoilé les résultats d'une étude interne de l'ACDI, qui souligne l'inaptitude des conseillers canadiens. En effet, près de 80 p. 100 des 1 400 conseillers techniques interrogés ont été jugés incompetents.

Au nom des millions de contribuables qui sont actuellement pris à la gorge, je demande au ministre de préciser quelles mesures il entend prendre pour mettre un terme à cet énorme gaspillage de fonds publics.

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, je signale au député que le reportage de CTV portait sur des projets réalisés il y a quelque temps déjà. En fait, l'ACDI était au courant de cette situation.

Des mesures ont été prises pour y remédier et nous pouvons espérer qu'à l'avenir on s'y prendra mieux avec les projets de ce genre, de sorte qu'ils seront plus productifs.

* * *

[Français]

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Des allégations nous parviennent à l'effet que la répression brutale à laquelle se livre l'armée fédérale mexicaine pour contrer le soulèvement des paysans et des fantassins de l'armée zapatiste viole à plusieurs égards les droits de la personne. Des cas de disparitions, d'assassinats et d'intimidation ont été remarqués par plusieurs observateurs.

Ma question est la suivante: Le ministre peut-il nous indiquer quelle est la position officielle du gouvernement à cet égard et s'il est intervenu auprès du gouvernement mexicain afin d'assurer que les droits de la personne soient respectés et protégés?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, je peux assurer l'honorable député que des représentations ont été faites de la part des autorités canadiennes auprès des autorités mexicaines. L'ambassadeur du Canada au Mexique a rencontré le ministre des Affaires étrangères et lui a fait part des inquiétudes canadiennes en ce sens.

Il est certain que les délégations de Canadiens qui se sont rendues là-bas et qui sont présentement au Mexique auront l'occasion de rencontrer les officiers de mon ministère. En fait, un groupe a déjà rencontré le secrétaire d'État pour les questions relatives à l'Amérique latine. Je dois moi-même rencontrer, plus tard cette semaine, M. Ovide Mercredi, qui reviendra de sa visite là-bas, et j'espère pouvoir en discuter très bientôt avec l'ambassadeur mexicain à Ottawa.